

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

Du 09 juillet 2026 à 18h30

Etaient présents :

CAROT Annick, ROUX Céline, LE GUELLEC Gilles, RAOULT Jean-Marc, HARDEL Dominique, VEYSSIERE Laurent, SAINSON Frédéric, BEAUDET Maud, ROSOLIN Claire, CLEMENT Mathilde, BERNARD Simon
(Soit 11 conseillers présents)

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Ordre du jour

	Approbation du Procès-verbal du 05 juin 2026
	DIVERS
1	Vente licence IV

Madame le Maire sortant, Présidente de séance ouvre cette dernière à 18h30.

Mme ROUX Céline est nommée secrétaire de séance.

Madame le Maire donne lecture du compte rendu de la dernière séance du Conseil Municipal en date du 05 juin 2026.

Le compte rendu ne faisant l'objet d'aucune observation, ce dernier est approuvé à l'unanimité.

DIVERS

Délibération n°1 : CESSIION D'UNE LICENCE IV A LA COMMUNE DE BUSSIÈRE-BADIL

Madame le Maire expose que la commune est propriétaire d'une licence de débit de boissons de 4^e catégorie (licence IV).

La commune de BUSSIÈRE-BADIL a fait connaître son souhait d'acquérir cette licence afin de favoriser la création d'une activité de débit de boissons sur son territoire.

Considérant que cette cession répond à un intérêt général et qu'elle est conforme aux dispositions du Code de la santé publique relatives aux licences de débit de boissons ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE :

- d'approuver la cession de la licence IV appartenant à la commune de BAYAC au profit de la commune de BUSSIÈRE-BADIL ;
- de fixer le prix de vente à **10 000 €** ;
- d'autoriser Madame le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette cession, notamment l'acte de vente ainsi que les formalités administratives afférentes ;
- de préciser que la cession ne deviendra effective qu'après accomplissement de l'ensemble des formalités réglementaires prévues par les textes en vigueur.

Cette délibération n'a fait l'objet d'aucune observation.

Par 11 voix « pour ».

La séance a été clôturée à 18h50.

Procès-verbal établi à Bayac,
Le 13 juillet 2026

Le Maire,
Annick CAROT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Annick CAROT', written over a large, loopy initial 'A'.

La secrétaire de séance,
Céline ROUX

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Céline ROUX', written over a large, loopy initial 'C'.